

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2022

PRESENTS : COLOMER Patrick, CUENIN Tiphaine, DORMOY David, FILIATRE Daniel, GROS Jean-Gérard, GUIGON Delphine, MINARY Guy, PATTINGRE Alain, PILOSEL Paul, PRUDENT Sonia, SCOARNEC Carine, VADROT Pascal.

ABSENTS EXCUSES : FOURNOT Philippe ; DUBOIS Evelyne qui donne pouvoir à PILOSEL Paul.

SECRETAIRE DE SEANCE : GROS Jean-Gérard

#### 1- AFFAIRES SCOLAIRES

Il a été voté, à la majorité, lors du dernier conseil d'école en date du 18 novembre de passer de 4.5 jours à 4 jours d'école par semaine à la rentrée de septembre 2023. De ce fait, le Conseil Municipal doit fixer les nouveaux horaires. A l'unanimité, il a été décidé :

Matin : 8H30 à 11H30

Après-midi : 13H45 à 16H45

Lundi mardi jeudi vendredi

#### 2- DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente un droit de préemption prévus par le code de l'Urbanisme enregistré jusqu'à ce jour en Mairie. Il s'agit : Immeuble cadastré AD n° 50 : 967, Avenue de Chalon. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à utiliser son droit de préemption urbain sur l'immeuble cadastré mentionné ci-dessus.

#### 3- COMPTABILITE

3-1 Afin de clôturer la comptabilité 2022, il est nécessaire de modifier les crédits suivants :

FONCTIONNEMENT : + 25 000

INVESTISSEMENT : - 25 000

3-2 Monsieur le Maire donne lecture de l'état des pièces irrécouvrables dressé par Monsieur le Trésorier. Le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur les titres émis pour un montant de 6.09 €.

#### 4- AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

Bilan du repas des aînés

Le conseil municipal des enfants : les commissions ont été créées

Le bulletin municipal est finalisé

Le secrétaire de séance,  
Jean-Gérard GROS

Le Maire,  
Alain PATTINGRE

